

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Durcisseur rouge / brun**

n° CAS: --
N° CE: --
Numéro d'identification UE: --
Numéro d'enregistrement REACH: --

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Durcisseur pour silicones Erkodent à réticulation par condensation
Usages déconseillés: Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur**

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3
--
D 72285 Pfalzgrafenweiler

Téléphone: +49 7445 8501 0
Telefax: +49 7445 8501-15

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3
--
D 72285 Pfalzgrafenweiler

Téléphone: +49 7445 8501 0
Telefax: +49 7445 8501-15

Contact pour informations

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Renseignement téléphone: +49 7445 8501 21
Renseignement fax: +49 7445 8501-15
E-mail (personne compétente): w.heuchert@erkodent.com
Site web: www.erkodent.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

Téléphone: +49 7445 8501 0

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Regulation (EC) No 1272/2008:
Skin Irrit. 2, H315; STOT RE 2, H373

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07, GHS08

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence:

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver .? soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/.?
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P321 Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette).
P332+313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans .?.

Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Bis(neodecanoyloxy)diocylstannan; Tetrakis(2-butoxyethyl)orthosilicat

Marquage spécial de certaines préparations:

aucune

2.3. Autres dangers

aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

Mélanges

3.2. Mélanges

Mélange avec, entre autres, les ingrédients suivants et d'autres adjuvants non dangereux

Composition/Informations sur les composants

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008 (CLP):
Tetrakis(2-butoxyethyl)orthosilicat	242-560-0	18765-38-3			21	Skin Irrit. 2, H315
Bis(neodecanoyloxy)diocylstannan	269-595-4	68299-15-0			12,5	STOT RE 2, H373; Aquatic Chronic 4, H413

(Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales:	Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.
En cas d'inhalation:	Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Après contact avec la peau:	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de malaises persistants, consulter un médecin. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion:	Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié: Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Sable. Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés: Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques générales

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel. Eloigner toute source d'ignition. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Protéger contre: Forte chaleur Radiations UV/rayonnement solaire

Protection contre l'incendie et les explosions

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage: 10

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

valeur limite au poste de travail

Substance:	n° CAS:		Source :	Valeur limite au poste de travail:[ppm]	Valeur limite au poste de travail:[mg/m³]	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	--	----------	---	---	----------------------	-----------

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE)

Substance:	n° CAS:		Source :	Valeur limite au poste de travail:[ppm]	Valeur limite au poste de travail:[mg/m³]	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	--	----------	---	---	----------------------	-----------

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL valeur

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL
------------	---------	-----------

PNEC Valeur

Substance:	n° CAS:	PNEC
------------	---------	------

Remarque:

Valeur limite au poste de travail: TRGS 900

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

aucune

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection individuelle

Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Aération technique du poste de travail.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile). PVC (Chlorure de polyvinyle). CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène).

Protection yeux/visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection corporelle

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Scénario d'exposition

aucune

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:	Pâte
Couleur:	rouge marron
Odeur:	comme: ester
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible

Données de sécurité

	paramètre	valeur	unité	remarque
pH:				non déterminé
Point de fusion/point de congélation:		45 - 65	°C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:				non déterminé
Point éclair:		130	°C	
Vitesse d'évaporation:				non applicable
Inflammabilité (solide, gaz):				non déterminé
Propriétés explosives:				non explosif.
limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:				non déterminé

limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:		non déterminé
Pression de la vapeur:		non applicable
Densité de la vapeur:		non applicable
Densité relative:		non déterminé
Densité:	env.	0,96 g/cm³
Soluble dans:	:	non déterminé
Solubilité dans l'eau:		peu soluble
Solubilité dans les corps gras:		non déterminé
Coefficient de partage: n- octanol/eau:		non déterminé
Température d'ignition:		aucune Risque d'autoinflammation.
Température de décomposition:		non déterminé
Viscosité:		non déterminé
Propriétés comburantes:		non déterminé
Teneur en solvant:		non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Polymérisation.

10.2. Stabilité chimique

aucune décomposition lente Décomposition spontanée

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation exothermique possible si chauffé, exposé à l'air ou au soleil ou après ajout d'initiateurs à radicaux libres.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Acides Base Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO_x)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Absence de données toxicologiques.

Facteur M:	--	Toxicité aiguë (dermique):	--
Toxicité aiguë (par voie orale):	--	Toxicité aiguë (par inhalation):	--

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques
Tetrakis(2-butoxyethyl)orthosilicat	18765-38-3	DL50 orale (rat) > 2000 mg/kg DL50 cutanée > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Absence de données toxicologiques.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Absence de données toxicologiques.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour la reproduction

Absence de données toxicologiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Pas de données disponibles pour le mélange.

Écotoxicité

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité
Tetrakis(2-butoxyethyl)orthosilicat	18765-38-3	LC50 > 90 mg/l CE50 Algues (72 h) > 161 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée/Produit

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Élimination des déchets sur le territoire national, sinon se conformer aux directives CE. Élimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.

Élimination appropriée / Emballage

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Code des déchets produit: --

Code des déchets conditionnement: --

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° UN / UN No.: --

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR / RID

--

--

IMDG / ICAO-TI / IATA-DGR

--

--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette de danger / Label: --

Code de classification / Classification Code: --

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage / Packing Group: --

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID / IMDG-Code / ICAO-TI / IATA-DGR:

☐ oui / ☒ aucun

Marine Pollutant:

☐ oui / ☒ aucun

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

catégorie de transport: --

code de restriction en tunnel: --

Réglementations particulières: --

Quantité limitée (LQ): --

Transport maritime (IMDG)

EmS-No: --

Special provisions: --

Limited quantity (LQ): --

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

remarque: Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Informations sur la règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants:

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone:

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive:

Aucune information disponible.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux:

Aucune information disponible.

Restrictions selon le titre VIII du règlement (CE) Nr. 1907/2006:

Aucune information disponible.

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Notice explicative sur la limite d'occupation

Aucune information disponible.

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Aucune information disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

--

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Indications de stage professionnel

aucune/aucun

Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)

aucune

Informations supplémentaires

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Documentation concernant les modifications

aucune

Références littéraires et sources importantes des données

aucune/aucun

Abréviations et acronymes

Textes des phrases R sous la section 3: